DATES À AGENDER EN 2016

	PROCHAIN DELAI REDACTIONNEL		
01.03	Articles / photos, supports informatiques ou papier à envoyer à M. Bovas, Chemin Vert 43, 1800 Vevey, magali.bovas@aveps.ch		
	JOURNEES CANTONALES ET SUISSE		

	JOURNEES CANTONALES ET SUISSE
20.01	Journée cantonale ski / snowboard, aux Mosses
20.01	Journée cantonale ski de fond, aux Mosses
09.03	Journée cantonale de Futsal, à Villeneuve
20.04	Journée cantonale d'orientation, à Bercher - Plateau du Jorat
11.05	Journée cantonale de football, à Chavannes
27.05	Mini beach, à Clarens
01 06	JSSS, canton de Saint-Gall



ACTIVITES DU COMITE (OCTOBRE À DECEMBRE)

7 novembre AG AVEPS à Chardonne 13 novembre Souper Comité Bureau

DECEMBRE 2015 - BULLETIN N° 237



- 2 Comité
- 4 Adhésion
- 5 Editorial
- 6 PV AG 2015
- 28 Divers
- 30 SPV
- 33 Page de la responable technique
- 34 Retour JC Natation
- 35 Journée cantonale ski snowboard
- 36 Partenaires
- 38 Journée cantonale ski de fond
- 39 La page de la Rédactrice
- 40 Résultats Tournoi MEP Unihokey
- 41 Résultats coupe golf
- 42 Résultats Tournoi MEP Volley ball
- 43 Concours Mr Choc et Miss Ola
- 44 Dates à agender Activités du comité

Consultez notre site internet www.aveps.ch

eaucoup d'informations sont régulièrement mises à jour, qui ne peuvent pas figurer dans le bulletin CONTACTS. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne pour toutes les manifestations que nous annonçons.

ransmettez-nous votre adresse e-mail, vous recevrez ainsi environ une fois par mois la lettre aux membres éditée par notre présidente.





COMITÉ 2016



AVEPS Rue du Village 21A 1055 Froideville

www.aveps.ch info@aveps.ch



Présidente

Claudine DUTOIT Rue du Village 21A 1055 FROIDEVILLE 078 708 30 05 claudine.dutoit@aveps.ch president@aveps.ch



Vice-président

Jacques Rubattel
Ch. des Golliettes 1
1032 Romanel-sur-Lausanne

078 826 98 42 jacques.rubattel@aveps.ch president@aveps.ch



Promotion - Publicité

Raphaël Roubaty Chemin des Golliettes 19 1032 Romanel-sur-Lausanne 078 821 71 05 raphael.roubaty@aveps.ch



Secrétaire

Lori Bovard Chemin des Diablerets 5 1012 Lausanne

079 404 79 44 secretaire@aveps.ch



Responsable technique

Anne Guignard ch. des Dailles 1 1318 POMPAPLES

079 205 15 91 resp.tech@aveps.ch

CONCOURS MR CHOC ET MISS OLA (1/4)

es nombreux participants au dernier concours ont finalement décidé Pierre-Olivier Brunner à vous proposer encore quelques petites énigmes pour l'année à venir. Il n'est pas exclu que le témoin soit transmis à un autre membre lors de la prochaine AG.

Dour avoir une chance de remporter le 1e prix, il faut :

- Être membre de l'AVEPS
- En principe, participer à l'Assemblée Générale 2016
- Et surtout résoudre les quatre problèmes qui agrémentent les bulletins CONTACTS (et le site internet).

our répondre il faut :

- Soit envoyer un e-mail à pierre-olivier.brunner@aveps.ch
- Soit utiliser le site internet www.aveps.ch rubrique CONCOURS Soit écrire une jolie carte à :

Pierre-Olivier Brunner, Rte du Village 18, 1113 St-Saphorin Sur Morges

On commence normalement avec le PROBLEME NO 1 (à ski)

Trois amis, MM. Lenoir, Legris et Leblanc se rencontrent sur les hauts de Leysin. Ils ont chacun des skis tout neufs et il se trouve qu'une paire est noire, une autre blanche et la troisième grise!

Celui qui a les skis noirs aux pieds dit : « C'est drôle, aucun d'entre nous n'a la couleur de ski qui correspond à son nom ! »

n autre répond : « Moi je les préfère toujours plus foncés que mon nom ! »

Quelle est la couleur des skis de chacun?

TOURNOI VOLLEYBALL AVEPS

Mercredi après-midi 11 novembre, par un temps radieux (ce qui n'a aucune importance!), huit équipes hypermotivées se sont retrouvées à la salle omnisport de Marcolet – Crissier pour le traditionnel tournoi de volleyball. Grâce à une organisation sans faille, chacun a pu s'adonner dans la joie et la bonne humeur à son sport favori.

Accessoirement, les meilleures équipes du jour, Pully et L'avallée, se sont retrouvées en finale et ont disputé un match de haut niveau (avec un expensionnaire de LNA de chaque côté du filet!). Pully l'a finalement emporté tandis que la petite finale entre les deux outsiders du tournoi a vu la victoire de Villamont sur Genolier.

Al'heure de l'apéro et des discours officiels le niveau monta encore d'un cran, chacun remerciant chaleureusement l'organisateur et promettant de revenir à Crissier l'année prochaine. Les places seront chères, il faudra s'inscrire tôt!

REMISE DES PRIX

PULLY: Grand Prix

L'AVALLEES : Prix de Gros GENOLIER : Prix Zunique VILLAMONT : Mini-Prix RENENS : Prix Zdetête

BERCHER: Prix d'Endurance

ELISABETH : Prix de Persévérance CRISSIER : Prix d'Organisation

n participant énigmatique

COMITÉ 2016 (SUITE ET FIN)



Rédactrice

Magali Bovas Chemin Vert 43 1800 VEVEY

079 928 07 04 magali.bovas@aveps.ch



Caissier

Séverin Perfetta Rue du Melley 20B 1142 PAMPIGNY

079 750.11.85 severin.perfetta@aveps.ch caissier@aveps.ch



Webmestre, hors comité

Anouk Nussbaum Rue du Pelaz 17 1269 BASSINS 022 366 47 87 anouk.nussbaum@aveps.ch info@aveps.ch

PHOTO DU COMITÉ 2016



DEMANDE D'ADHÉSION

Forte de ses quelque 450 membres, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) s'occupe de l'éducation physique et sportive de la jeunesse, tout particulièrement dans le cadre de l'école. Elle participe au perfectionnement pédagogique de ses membres, en défend les intérêts et encourage la création de groupes sport-détente.

L'AVEPS fait partie de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP); elle est membre de la Société pédagogique vaudoise (SPV). Tout membre actif de l'AVEPS doit obligatoirement s'affilier à la SPV.

Prénom:

Date:

Nom:



SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne 19, 021 617 65 59, www.spv-vd.ch Pour les membres actifs de la SPV, le montant des cotisations à l'AVEPS est de 60 francs par année. Pour les autres, elle se monte à 80 francs

Demande d'adhésion à l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire

Date de naissance :

Adresse :	No postal & localité :
Téléphone :	Mobile :
E-mail :	
Je désire faire partie de l'AVEPS. Je suis	
 maître(sse) d'éducation physic membre de la S membre d'une autre associat précisez (y.c. la date d'enti licencie au 	PV* ion* ée):

A retourner à Lori BOVARD, Chemin du chalet Blanc 3, 1510 MOUDON ou par notre site, www.aveps.ch/inscriptions

COUPE GOLF AVEPS

a 14 ème édition de la traditionnelle coupe AVEPS s'est déroulée le mercredi 23 septembre au golf de Lavaux. Les conditions ont été favorables, malgré quelques gouttes de pluie. La formule choisie, un scramble à 3, public averti sait de quoi il en retourne. Un grand merci au golf de Lavaux de nous avoir accueilli et au 19e de nous avoir restauré après la manifestation. Le rendezvous pour 2016 n'est pas encore fixé, mais vous serez averti au plus tôt.

Alaudine Dutoit, organisatrice de sa première compétition.

Bettens Nicolas Barbezat Eric Monod Thierry	Net 37	Brut 42
Lambelet Frédéric Lilla Axel Borserini Roberto	36	44
Egger P-Emmanuel Caputo Olivier Hess Yannick	35	42
Dutoit Claudine Mermoud Alain Astolfi Marco	31	39
Jaton Mathieu Frech Jean-Paul Détraz Andrea	29	39
Rey Vincent - Conus Pierre	28	32
Patelli Gianpaolo Rivat Denis Dubray Alain	27	35
Ducret Yves - Zieri Daniel	17	24

Signature: _

TOURNOI UNIHOCKEY MEP

Nous aurions dû être 4 équipes, mais un couac nous a réduits à 3...
Toutefois, l'ambiance fut fort sympathique, les maillots ont bien mérité leur passage à la machine à laver et la partie conviviale qui a suivi fut aussi à la hauteur des attentes. Genolier organise volontiers la prochaine édition si assez d'équipes s'inscrivent.

e classement tant attendu:

1er St-Prex

2e Bercher

3e Genolier

on hiver à tous et au plaisir de vous recroiser dans les salles.

Carlos Fidalgo



EDITO



uelques bulles sont apparues sur mon ordinateur.

'en ai fait une rapide analyse et voici les diverses considérations relevées :

- La bulle : sceau de métal pour authentifier un acte (époque médiévale- nous pourrions en avoir besoin !).
- La bulle d'air si importante à notre oxygénation de tous les instants.
- La bulle de chewing-gum qui éclate encore dans les bouches de nos chers élèves.
- La bulle de BD (les profs, par exemple ; ou toute autre expression hilarante nom d'un schtroumpf ou tonnerre de Brest) Les BDfiles se reconnaîtront.
- La belle bulle de savon, si chère et estimée sous la douche bienfaitrice.-La bulle de champagne, boisson festive pour le prochain mois.
- Je n'ai pas utilisé de papier bulle, grossier et jaunâtre pour votre édito de décembre 2015.
- Et une petite bulle dans ma mémoire ? qu'ai-je dit ? Aurais-je omis quelque chose ?

Les discriptions de la bon escient et surtout je vous souhaite à tous et toutes une belle fin d'année 2015 et que l'an 2016 vous réserve son lot de surprises.

portivement vôtre, amicalement vôtre

otre dévouée

laudine Dutoit, Présidente

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

1. Accueil - Allocutions

Nicole Bersier, présidente du bureau ouvre la séance à 8h50 et souhaite, au nom du comité et du bureau de l'AVEPS, à toutes et tous, la bienvenue à Chardonne au Collège du Clos. Elle a le plaisir de présider notre assemblée générale 2015.

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour qui est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Elle salue la présence parmi nous des personnalités suivantes :

- M. Berdoz, directeur des écoles de Corsier-sur-Vevey et environ
- M. Signorell municipal, des écoles de Chardonne
- M. Philippe Linder, qui représente la direction générale de la DGEO
- Les conseillers et adjoints pédagogiques officiant au SEPS :
 - · M. Nicolas Imhof
 - · M. Christophe Botfield
 - M. Florian Etter
 - M. Raoul Vuffray
 - · M. Toni Pacifico
- M.Gianpaolo Patelli, le représentant de la HEP
- Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP
- M. Gregory Durand, président de la SPV
- Mme Rose-Marie Repond, Messieurs Raymond Brond et Marcel Favre, membres d'honneur de l'AVEPS

Elle remercie les membres qui ont pris la peine de s'excuser.

Durant l'année écoulée, nous avons eu la tristesse d'apprendre les décès de M. Gabor Kobzos, Michel Bersier, Claude Golay, François Dolivo et Daniel Corthésy. Afin d'honorer leur mémoire, je vous invite à vous lever pour observer une minute de silence.

LA PAGE DE LA RÉDACTRICE

ewsletter : Une version numérique du journal a été envoyée le 25 novembre 2015.

Oups ... que faire si vous ne l'avez pas reçu ? Il faut contacter la secrétaire pour qu'elle puisse mettre à jour le listing. Attention les adresses educanet2 ne conviennent pas (à cause de la taille du fichier).

Utilité: une version informatique qui donne envie de faire ce petit geste de départ: partager un lien informatique qui parle d'une journée cantonale, raconter un tournoi MEP, donner l'envie d'adhérer à l'AVEPS...

Voeux : Faire gandir le nombre de participants des journées cantonales. «Objectif 100» à lire en page 38 !

nsemble. C'est grâce à vos supports (textes, photos) envoyés à magali.bovas@aveps.ch que le retour des journées sportives prend tout son sens.

Apprendre (faire) : Du matériel didactique de qualité pour l'enseignement de l'éducation physique a été présenté par Marianne Jaquemet lors de l'AG (page 12)

niversel : sans oublier les combats de reconnaissance, se projeter aussi en avant pour les nouveaux MEP et leurs interrogations.

rouver du soutien : le rôle de la SPV à lire en page 30 et 31.

Engager (s'): Membres du bureau, vérificateurs des comptes, délégués SPV et SER, membres commission Cadev, représentant du GRT, MEP dans vos écoles...Vous dire bravo et merci pour votre travail.

agali Bovas, rédactrice

JOURNÉE CANTONALE SKI DE FOND : OBJECTIF 100 PARTICIPANTS!

Chaque année, en parallèle à la journée de glisse, l'EPS d'Aigle met sur pied la journée scolaire vaudoise de ski de fond. Bien qu'un classement soit établi en fin de journée, cette manifestation se veut plutôt basée sur le plaisir et la découverte de nouvelles pratiques sportives. Effectivement, la majorité des élèves inscrits n'ont pratiquement jamais mis de skis de fond aux pieds auparavant pour se mesurer aux autres camarades du canton. Mais les trois épreuves mises sur pied à cette occasion sont adaptées à leur niveau. Ils y trouvent ainsi un grand plaisir et repartent en fin de journée avec un sourire jusqu'aux oreilles et plein de beaux souvenirs à raconter à leurs camarades, leurs maîtres ou leurs parents.

a première épreuve de la journée, le ski-cross. Il s'agit pour eux de passer une succession d'obstacles leur permettant de mettre en exergue leur agilité, leur souplesse et leur adaptation au terrain. Le slalom, le grand huit, le passage du piquet horizontal, le petit huit, la montée en canard, la grande descente et les portes basses les amènent enfin dans le labyrinthe suivi la ligne droite finale.



Ine fois cette première activité accomplie, ils se rendent à l'épreuve du biathlon afin de s'entraîner au tir. Lors de cette épreuve, qui se déroule en fin de matinée, chaque élève parcourt 3 fois une boucle de 400 mètres environ en s'arrêtant 2 fois au stand pour y tirer, en position couchée et avec une carabine à plomb adaptée à cette activité et à l'âge des enfants, chaque fois sur cinq cibles tombantes. En cas d'échec lors de l'un de ces 10 tirs, il doit effectuer une petite boucle supplémentaire de 20 mètres de longueur.

In début d'après-midi, et par équipes de 2 coureurs, les élèves sont confrontés à une épreuve de course d'orientation à ski de fond. 8 postes pour les grands et 6 postes pour les petits sont à retrouver à l'aide de la carte des pistes de ski de fond, adaptée pour l'occasion.

ne petite cérémonie de clôture, où chacun reçoit un prix souvenir de la manifestation, permet de mettre une petite touche solennelle à cette journée.

uy-John Pasche (article rédigé suite à l'édition de janvier 2015)

Nicole Bersier donne maintenant la parole à :

a. Mme Claudine Dutoit, présidente de l'AVEPS

Cette année, ce sont les fables de la Fontaine qui l'ont inspirée pour son discours annuel.

« La Dame, pas de Haute-Savoie, mais celle du Département, sur sa hauteur perchée

Tenait en ces mains notre destinée.

Les MEPs, par dépit

Lui tinrent à peu près ce langage.

Eh bonjour La Dame haut placée, que vous nous semblez inatteignable, bien que sportive

Sans mentir, si votre image projetée Se rapporte à vos qualités

Vous êtes la reine des maîtres du canton.

A ces mots, la dame ne se sent plus de joie et pour montrer sa suprématie Ouvre enfin sa mâchoire et laisse tomber son verdict :

« Vingt-six crédits vous ferez »

Les MEPs sont tolérés et disent avec espoir :

« Ma bonne dame, apprenez que notre association ne lâchera pas le morceau Notre engagement, malgré votre acharnement, mérite bien Votre reconnaissance de notre professionnalisme ?"

La Dame, honteuse et repentie, jura, mais un peu tard que les MEPs ont la dent dure! »

b. M.Signorell, municipal des écoles de Chardonne

Le municipal de Chardonne nous souhaite, au nom du conseil communal, la bienvenue en cette belle région qui nous accueille aujourd'hui. La commune regroupe la région des bords du lac Léman jusqu'aux limites d'Attalens, commune en frontière avec le canton de Fribourg. Un peu d'histoire ancienne et actuelle de Chardonne suit cette explication géographique. C'est un village dans lequel il fait bon vivre ; non loin de Vevey, sans ses nuisances de ville, Chardonne profite d'une situation exceptionnelle, autant sur le plan géographique qu'économique.

Il profite de dire que la région est viticole avant tout, avec une quinzaine de vignerons-encaveurs qui bénéficient de l'appellation Chardonne, mondialement connue. La moitié des terres communales sont agricoles, avec la région du Mont Pèlerin, qui culmine à 1'081m. Il y a 2800 habitants et une vingtaine d'associations locales, en passant par une palette sportive et non sportive bien étoffée. Il y a un jumelage actif avec un village avec des échanges scolaires réguliers. Il souhaite des débats fructueux pour cette journée.

c. M. Berdoz, directeur des écoles de Corsier-sur-Vevey et environ

M. Berdoz, au nom de la direction, félicite l'association de tenir son AG dans une des quatre communes des écoles de Corsier-sur-Vevey et environ. Il remercie aussi cette association pour son travail constructif, qui représente une vraie force de propositions et de nouveautés pour l'école cantonale et romande, tout comme le mentionne le slogan, « l'école bouge ». Les demandes des élèves et des parents évoluent, le cadre légal change selon les décisions du Grand Conseil. Le métier d'enseignant évolue et dans ce contexte l'AVEPS a une carte à jouer. Par exemple, les trois enseignants d'éducation physique et sport de l'établissement ont sollicité le conseil de direction, pour débattre des sujets sensibles que sont le problème de la primarisation des années scolaires de 7è et 8èP, avec la fin de la pluri-magistralité connue dans le canton. Les contraintes ont changé. L'AVEPS doit continuer de lutter pour les acquis et être innovateurs pour les changements.

Pour le repas de midi, une des plus belles terrasses de la région vous attend pour continuer le débat que vous allez entamer ici.



SPORTS UNIVERSITAIRES UNIVERSITÉ ET ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE









IGOR BAILLIF . IMPRESSION TEXTILE & GADGETS
CHEMIN DES PLACES / CP 10 - 1041 POLIEZ -LE-GRAND
WWW.Seritextile.ch

PARTENAIRES

otre responsable publicité, vous présente régulièrement nos annonceurs et vous voyez leur publicité dans notre journal.

Vous trouvez aussi sur notre site internet :

http://www.aveps.ch/annonceurs/index.html une page qui cite nos
annonceurs et si vous cliquez sur l'un d'eux, vous êtes renvoyés sur leur page
internet.

Cette page va être modifiée pour y intégrer nos partenaires qui sont les personnes avec qui nous travaillons dans notre cadre professionnel ou qui soutiennent notre association financièrement.

Parmi ces partenaires, nous retrouvons J+S et l'ASEP qui à travers notre journal nous rappellent les cours de formation ou de perfectionnement.

Nous avons aussi la Loterie romande et la fondation du fond du sport vaudois. Pour rappel, c'est cette fondation qui nous attribue chaque année une somme reçue par la loterie romande selon certains critères et est aussi un soutien financier dans la maison du sport vaudois construite à Leysin.

Vous retrouverez donc prochainement ces partenaires sous la page des annonceurs ainsi que dans notre journal de temps en temps.

A nouk Nussbaum, webmaster







PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 (SUITE)

d. M. Nicolas Imhof, chef du SEPS

M. Imhof donne en quelques mots les activités générales du service. Tout d'abord, le nouveau règlement de l'éducation physique et du sport ne comprend pas de grands changements majeurs pour les enseignants. Il s'agit avant tout d'éclaircir les compétences légitimes entre le DFJC, la DEGEO et le SEPS. Les articles de lois doivent être analysés par des juristes, qui découvrent des pratiques parfois à remettre en question. Le SEPS prend en charge une aide financière pour le Sport Scolaire Facultatif, les journées cantonales, les journées de formation continue des maitres EPS. Il y a eu un contrôle financier dans ce domaine, mais les subventions ne sont pas remises en question. Deuxièmement, les nouveaux moyens d'évaluation pour le cycle secondaire sont terminés. Après les 2 cycles primaires, c'est à présent au tour des évaluations du 3è cycle d'être terminées et qui sont diffusées. La brochure a été présentée à tous les chefs de file. Un bon accueil est fait pour ces moyens d'évaluation auprès des utilisateurs. En parallèle à cette brochure, le secteur pédagogique du service a terminé le recueil des évaluations, pour les 5P à la 11è, ce qui regroupe les évaluations pour tous les élèves de l'école obligatoire. Outre quelques remarques concernant la fabrication de la CADAEV (fourre plastique) de ce document, la conception générale convient à tous. Merci aux collègues qui ont participé à la conception de ces documents, ainsi qu'aux chefs de fil et animateurs qui permettent leur diffusion claire auprès de tous. Pour la gestion des évaluations, il en va différemment. Le SEPS travaille sur une autre gestion que des feuilles EXCEL, une autre application WEB semble être la solution. Grâce au travail de Sébastien Rossier, maitre EPS, cette application va bientôt voir le jour et s'abrège GEEPS-EO. Elle génère les feuilles semestrielles de l'évaluation de l'EPS. Cette plateforme évolue et recherche à être plus souple pour les utilisateurs.

Concernant les programmes d'établissement au Cycle secondaire, il faut une adaptation de ces programmes avec le système d'évaluation et au PER. Il est important, pour faire évoluer notre discipline, de mettre un tel document à portée des enseignants EPS. Il y a des personnes à disposition comme soutien et pour répondre aux questions.

La primarisation du cycle de transition, courrier de l'AVEPS et postulat « QUISONNE » au Grand Conseil : la place des enseignants spécialisés au primaire (7è et 8è année en particulier) est une question encore d'actualité. Le Grand Conseil n'a pas souhaité reprendre les questions soulevées par le courrier. Il n'y a aucune donnée pour savoir si ce domaine s'amplifie ou diminue. Le SEPS défend le sujet, qu'il est important de garder des maitres spécialistes dans ces degrés de scolarité, ainsi que des animateurs, mais la décision dépend de la direction des écoles.

Suite au nouveau règlement, le sport scolaire facultatif subira quelques modifications légères, avec notamment, le caractère obligatoire de son organisation auprès de chaque établissement vaudois. Des directives sont en élaboration et seront envoyées auprès des établissements au printemps prochain.

Concernant les activités du service, il y a, premièrement, la refonte du certificat médical pour la dispense médicale: avec le soutien de l'Hôpital de l'enfance à Lausanne. Un document approprié et lié avec le projet ACTIVEDISPENS doit être élaboré par un groupe de travail.

Comme deuxième sujet, il y a la promotion de la santé par le sport : afin de développer des mesures concrètes. Soit, comment faire pour inciter les clubs de sport à intégrer des enfants qui n'ont pas l'envie de participer aux compétitions. Il peut s'agir d'une aide financière pour trouver les heures libres et les moniteurs pour ces jeunes. Une autre proposition est une subvention, de 25 à 30% des frais, pour les terrains extérieurs multisports et le fitness en plein air. Raoul Vuffray gère ce point.

Les Jeux olympiques jeunesse : aujourd'hui les écoles ne sont pas concernées, mais un des enjeux est d'intégrer ce projet à l'école avec le DFJC. Des réflexions sont en cours.

JOURNÉE CANTONALE SKI ET SNOWBOARD 2016

Dates Mercredi 20 janvier 2016 (renvoi au mercredi 3 février). Le no de

téléphone 021/962.79.95 annoncera un éventuel renvoi le mardi précédent dès 11h00. Annulation si les conditions ne sont pas

réunies une seconde fois

Lieu Les Mosses

Discipline Boardercross ski – boardercross snowboard - ski de fond

(informations et inscriptions séparées pour le ski de fond)

Participants Elèves de 11ème et plus jeunes des établissements vaudois

possédant un niveau jugé suffisant pour cette activité

Réglement A consulter sur le site de l'Aveps

Programme

08h40 - 09h00 Distribution des dossards, abonnements et informations

09h00 – 09h45 Reconnaissance du parcours

09h45 – 10h15 Descente d'entraînement sur le parcours

10h15 – 11h45 1 manche de qualification, départ individuel

13h30 - 15h00 à disposition pour les finales

Dès 15h30 Proclamation des résultats

Matériel snowboard ou skis (longueur libre, mais utilisation d'une seule

paire pour les différentes manches), pas de bâton, casque de ski

obligatoire, protection dorsale recommandée

Remontées les abonnements seront distribués lors de votre arrivée à

l'information ; merci d'annexer, lors de l'inscription, les élèves

possédant un abonnement des Alpes vaudoises

Repas à la charge des participants ; une salle de pique-nique est à

disposition; restaurant self service ouvert, possibilité de réserver

une assiette de pâtes pour 10.- lors de l'inscription

Inscription jusqu'au 12 janvier 2016, directement sur le site www.aveps.ch;

une confirmation vous sera envoyée dans les 3 jours

Assurance assurance personnelle des participants

Accompagnement Les participants doivent être accompagnés d'un responsable

par discipline

Classement Par catégorie de discipline, d'âge, filles et garçons séparés

Organisation : Montreux Est

Cédric Biolaz: cbiolaz@bluewin.ch.

Responsable des inscriptions : cat.troesch@bluewin.ch

35

RETOUR DE LA JC NATATION

a Journée Cantonale de Natation du mercredi 11 novembre a lancé le coup d'envoie des manifestations sportives 2015-2016 au sein de l'établissement primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne.

Coordonnée par l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) cette manifestation a pour vocation de réunir, le temps d'une matinée, des élèves de 7-8P autour du monde de la natation. Au programme cette année : trois écoles différentes, plus de 80 élèves, trois compétions individuelles et une épreuve par équipes de type relais gymkhana. Les épreuves individuelles se sont courues sur 25 mètres dans les styles brasse, dos et sur 50 mètre en crawl. Le gymkhana s'est effectué par équipes mixtes de six nageurs. En voici les détails.

Cet événement fut un succès. Ce dernier n'est pas seulement à attribuer à l'expérience d'une deuxième année d'organisation consécutive, mais à une collaboration fructueuse entre les différents acteurs de l'enseignement : maîtres d'éducation physique et sportive (EPS), concierges, Direction des écoles, maîtres accompagnants, AVEPS, etc.

C'est en travaillant ensemble que ces événements pourront continuer d'exister. Il s'agit d'un enjeu primordial pour l'avenir de l'EPS. Seuls trois établissements ont répondu présent pour cette édition 2015. Pourtant ces sorties extra muros permettent à nos élèves d'élargir leurs horizons, de sortir du cadre confortable de ce qui est connu, de se confronter aux autres et à eux-mêmes. En un mot de grandir.

Guillaune Grivel, pour les MEP du Mont-sur-Lausanne



PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 (SUITE)

e. M. Marco Astolfi, président du Fonds du sport

Le Fonds du sport vaudois distribue des soutiens financiers pour le sport associatif et scolaire, dont les terrains multisports sont déjà sponsorisés par le fonds du sport.

Dans notre activité, il y a un gros sujet : la construction de la maison du sport à Leysin, permettant d'héberger et de favoriser les camps à travers jeunesse et sport. La maison accueille au maximum 70 personnes, avec 3 salles de théorie et 1 salle de sport. L'ouverture est prévue le 1er juin 2016. Dès le 1er octobre : le site est ouvert pour pouvoir des voir les disponibilités. Du 11 au 13 août 2016 c'est complet, par exemple. Dans ce logiciel , il y a des étape pour la réservation : nom de la société, facturation, personnes et dates, la réservation de la salle de sport. Il y a la possibilité d'y aller comme associations vaudoises, mais aussi pour les écoles. Les tarifs sont différenciés par 6 niveaux. L'offre comporte une maison neuve, des chambres à 4 lits avec douche-wc compris, un cuisinier sur place. La fourchette possible est moyenne pour les écoles : environ Frs. 270.- en pension complète. Des prospectus sont offerts à la sortie. Et M. Astolfi est très content d'en voir l'aboutissement.

f. M. Gregory Durand, président de la SPV

M. Durand apporte les salutations du comité cantonal de la SPV avec les remerciements au comité, qui a fourni un travail pas toujours facile cette année. Concernant l'évaluation, la SPV aurait souhaité une intégration de l'évaluation dans NEO, pour pouvoir bénéficier que d'une plateforme, mais cela a été refusé par le département.

Le sujet concernant le financement des camps est en cours de clarification, entre le département et l'AVEPS.

g. Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP

Le point de vue des Tessinois et des Romands sont différents des suisses Alémaniques, mais les sujets, tels que manque de reconnaissance des titres, traitement salarial inégal sont débattus régulièrement partout.

L'ASEP propose des formations continues avec des projets nouveaux. Au Congrès de Macolin, il y a eu 60 romands sur plus de 600 inscrits, et les 3 premiers genevois. C'est une formation extraordinaire avec des cours de grande qualité.

Il y a une formation ASEP possible chez vous (pour un somme de Frs.600.-). Activdispens : le système s'est installé presque partout et est reconnu comme meilleur projet par la médecine du sport.

Climbine is scool.ch, n'hésitez pas à aller sur le site prendre des idées intéressantes.

Des associations diverses continuent à promouvoir le sport et le mouvement à l'école : « l'école bouge » existe toujours, même si l'excitation du début a diminué ; des activités de grand trampoline à l'école avec les mesures de sécurité appropriées sont mises en place et on les trouve sur le site du SEPS ; « Ingold verlag » , la création des petits fascicules commencent à être publiés en français.

Le comité de l'ASEP nous envoie ses meilleures salutations.

Avant de poursuivre, la parole est donnée à Patrick Badoux, afin qu'il nous donne quelques informations concernant la suite de la journée, nous tenons à le remercier chaleureusement ainsi que son équipe qui nous accueillent aujourd'hui à Chardonne.

Patrick Badoux nous informe que la salle et l'apéro seront offerts par la commune. Les horaires devront être tenus pour que l'on puisse prendre le funiculaire pour le Mont Pélerin. Le transport du funiculaire est offert pour les participants.

Anouk offre une bouteille à Patrick pour le remercier de son organisation.

Nicole Bersier nous informe qu'aujourd'hui, notre assemblée 2015 réunit 59 membres actifs et 66 personnes sont présentes. Deux scrutateurs sont désignés pour les éventuelles votations à la main levée de la matinée.

LA PAGE DE LA RESPONSABLE TECHNIQUE



Ourieux de vivre l'un de ces événements ou encore hésitant ?! Lance-toi ! Ces journées sont des moments privilégiés pendant lesquels nos élèves se montrent motivés, positifs.

Des moments forts, riches en émotions, des moments chaleureux entre enseignant/élèves, collègues, camarades, coéquipiers ou adversaires, voilà ce qui vous attend lors de ces rencontres sportives!

Nous aimerions pouvoir compter plus de participants lors de ces différentes manifestations, mais nous avons aussi besoin de vous afin de pouvoir les rendre possible.

a journée cantonale de unihockey a besoin d'un organisateur ! Celle-ci se déroulera à Lausanne le 16 mars, à condition que nous trouvions la perle prête à s'engager en faveur de celle-ci. Si tu te sens prêt à relever ce défi, ou que tu souhaites en savoir plus sur ce que cela représente, n'hésite pas à me contacter.

Ces journées cantonales sont toujours de belles réussites et ce, grâce au travail extraordinaire de nos collègues, organisateurs hors pair. Un tout grand merci à eux!

Anne Guignard, responsable technique

Nos activités:

- · Animations nature
- Randonnées avec ânes de bât
- · Courses d'écoles et Camps d'été
- · Anniversaires et Manilestations
- Médiation assistée par l'animal

Région du Parc naturel Jura vaudois

contact@itiner-anes.ch 077 424 06 91







Installation et équipement sportif pour salle de gymnastique, place de sport et stade.

Service de contrôle et d'entretien des salles de gymnastique. Marquage terrain de jeux, intérieur et extérieur.

> Chemin Edouard-Tavan 12 B - 1206 Genève Tél.: 022 839 33 90 - Fax: 022 839 33 99 E-mail: sogemat@bluewin.ch

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 (SUITE)

Les membres sont répartis dans les divers établissements scolaires du canton et ces derniers sont représentées aujourd'hui de telle façon :

mixtes: 22primaires: 7secondaires I: 6secondaires II: 1

écoles professionnelles : 1

HEP: 1ISSUL: 0

Ce qui représente un total de 38 établissements.

2008 : 34 ; 2009 : 48 ; 2010 : 30 ; 2011 : 41 ; 2012 : 47 ; 2013 : 46 ; 2014 : 35.

Etat des membres (au 15 octobre) :

A ce jour, notre association compte 262 membres actifs, 5 membres d'honneur et 130 honoraires, ainsi que 2 maîtres en congé.

2. Procès verbal de l'assemblée générale 2014 à Vevey

Le PV est paru dans l'édition n° 233 du Contact de décembre 2014 et sur le site internet www.aveps.ch.

Aucun membre ne demande la parole, le PV est accepté et nous remercions Marit Looten pour sa rédaction.

3. Admissions - démissions

Au 15 octobre, nous avions 18 admissions. Nicole Bersier prie les nouveaux membres de se lever à l'appel de leur nom, afin que l'on puisse découvrir leur visage.

Il s'agit de Anne Guignard, Charlotte Mackenzie et Guillaume Girod. Pauline Gilliéron, Raphaël Ehrsam, Julien Wolf, Michal Lato, Christelle Brossard, Vincent Favre, Joël Strecker, Sandra Jilani, Bruno Mendes Da Fonseca, Cédric Dovat, Axel Lilla-Boulet, Tarik Dahdah, Régis Formentin et Jérôme Borel nouveaux membres se sont excusés.

Bienvenue à vous dans cette association qui se bat pour notre et votre métier, et qui sait, peut-être serez-vous une fois ou l'autre membre du comité ou du bureau!

Cette année, nous devons déplorer 5 démissions.

4. Remise des diplômes

4.1 Jubilaires

Le diplôme sera envoyé aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS, c'est-à-dire depuis 1990.

Lori invite donc les jubilaires suivants à venir devant l'assemblée pour recevoir son diplôme : Guylène Spaggiari, Olivier tardy, Anne, Nathalie Tardy-Maye, Michel Junod, Anne-Marie Bertholet, Nicola Vacchini, Toni Pacifico, Philippe Wizenrieid, Yves Evequoz, Michèle Mettraux, Etienne Reymond, Olivier Badoux, Claudia Bochud, Christophe Botfield, Marc Wertz, Stefano Crescenzi, Jean-Sébastien Scharl.

Les bouteilles sont remises aux personnes présentes par Claudine. Félicitations à nos collègues pour cette longévité au sein de notre association.

4.2 Retraités

Certains de nos collègues aspirent à une vie peut-être un peu moins mouvementée et moins agitée que dans les salles de gymnastique, ils bénéficient d'une retraite bien méritée.

Anouck et Jacques invitent les nouveaux retraités à s'avancer afin de recevoir une petite attention. Il s'agit de Guy-John Pasche et Marco Astolfi. Les diplômes leur seront envoyés.

A pris la peine de s'excuser : Thierry Payot.

5. Discussions des rapports

Les 5 rapports, qui sont parus dans le dernier contact, seront discutés et votés en bloc.

- 5.1 Rapport de la Présidente
- 5.2 Rapport du vice-président (uniquement en version informatique)
- 5.3 Rapport du Responsable technique
- 5.4 Rapport de la Responsable promotion et publicité
- 5.5 Rapport du Secrétaire

Aucun commentaire, ni question ne sont ajoutés ou demandés. Les rapports sont soumis au vote.

LES ATOUTS DE LA SPV (2/2)

INFORMATIONS REGULIERES

Par son site internet, ses médias - réseaux sociaux et lettres d'informations - et par l'intermédiaire de L'Educateur, la SPV informe régulièrement ses membres de son activité.

AIDE FINANCIERE

Par le biais de son fonds de secours, la SPV peut apporter une aide financière aux membres dans le besoin notamment lors de situation d'une absence de longue durée.

ANCRAGE REGIONAL

Son ancrage vaudois dans la Fédération de sociétés de fonctionnaires (FSF) et suisse via le SER fait d'elle la plus importance association professionnelle de Suisse romande.

J'adhère aujourd'hui - www.spv-vd.ch



LES ATOUTS DE LA SPV (1/2)



La Société pédagogique vaudoise

Défense de ses membres et de la profession dans le domaine syndical et pédagogique

PROMOTION DE LA PROFESSION

La SPV milite pour une vraie responsabilité professionnelle et une formation de haut niveau. Elle participe activement à des commissions officielles vaudoises et romandes.

SOUTIEN AUX MEMBRES

Par l'intermédiaire de son secrétariat général, la SPV apporte des conseils et un soutien à ses membres. Elle propose un accompagnement spécifique à ces derniers. La SPV offre également une couverture d'assurance juridique professionnelle.

DEFENSE SYNDICALE

La SPV lutte quotidiennement en faveur de l'amélioration de la situation matérielle, sociale et juridique de ses membres. Dans ce cadre, elle entretient des rapports réguliers avec les autres syndicats d'enseignants et d'employés de l'Etat du canton de Vaud.

ABONNEMENT A L'EDUCATEUR

Créé en 1865, L'Educateur, édité par le Syndicat des enseignants romands (SER), est la revue de référence tant pour la promotion de la pédagogie au niveau romand que pour les actualités syndicales des cantons romands.



PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 (SUITE)

Les membres acceptent ces 5 rapports à l'unanimité et remercient les différents protagonistes de leur travail tout le long de l'année.

Un applaudissement remercie les membres du comité pour leur travail effectué tout le long de l'année.

6. Comptes

6.1Rapport du caissier :

Séverin Perfetta nous donne quelques informations sur la situation financière de notre association. Le système informatique est nouveau et certains membres ont reçu un rappel pour la cotisation à payer. Elle sera reportée pour la cotisation pour 2016, si la somme est versée. Bonne nouvelle, les comptes sont bons avec un bénéfice, une activité stable et quelques liquidités. Les actifs transitoires, d'un montant de Frs. 10'000 représentent les subsides des fonds du sport vaudois qui seront payés prochainement. Les cotisations rapportent Frs. 18'860.- . Il n'y a plus de paiement automatique des maîtres, mais on se fait rembourser les frais effectifs liés aux cours. Le bouclement des comptes au 15 octobre permettent le résumé suivant : un bénéfice pour l'exercice 2014-2015 de Frs. 3'239.75.

Personne ne demande un complément d'informations, Nicole Bersier remercie le caissier pour la tenue des comptes.

6.2 Rapport des vérificateurs des comptes :

La parole est donnée au rapporteur des vérificateurs des comptes : Alexandre Cuche pour la lecture du rapport.

Mandaté par l'AG 2014 et invité par le caissier, Catherine Rouge et Alexandre Cuche se sont rendus le 28 octobre 2015 à Cossonay. Après avoir entendu les informations du caissier et effectué des contrôles pointés avec une vérification des pièces justificatives, ils ont pu constater que les comptes sont très bien tenus. Les vérificateurs remercient le caissier pour son travail professionnel et précis. Le rapporteur affirme qu'il n'y a aucune erreur ou malversation et propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier et aux vérificateurs.

Personne ne demande d'informations complémentaires.

Le rapport des comptes et celui des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité. Le caissier et les vérificateurs des comptes sont déchargés. Avis contraires : 0. Abstentions : 0.

7. Budget 2014- 2015

Séverin Perfetta présente le budget 2015-2016.

Le Budget ne présente pas de grandes différences avec les années précédentes. Le miroir du sport est budgétisé avec une somme de Frs.500.-; l'assemblée générale de l'ASEP se fera dans notre canton et une somme de Frs. 1'000.- est prévue à cet effet.

Il est prévu une perte de l'exercice de Frs 650.-.

La discussion est ouverte.

Luc Vittoz : La somme prévue pour la formation de maîtres était de Frs.0 pour 2014 et ce sera aussi le cas pour l'année prochaine. Nicolas a mentionné quelque chose concernant cette formation et les subsides la concernant. Nicolas Imhof : Il s'agit d'une subvention de l'Etat dans le Budget du SEPS, en cas d'activité prévue.

Séverin Perfetta : Une subvention de Frs.1'700.- est prévue par le SEPS en cas de formation prévue. Mais actuellement, rien n'est prévu.

Le budget est soumis au vote et accepté avec remerciements au caissier.

Avis contraires: 0 Abstentions: 0

Magali Bovas donne quelques informations concernant le Journal « Contacts » et ces deux versions.

Il y a autant d'avantages avec le format papier qu'avec la version numérique. Le format papier permet le partage, un confort de lecture et laisse une trace physique (vitrine) de l'association. Le format numérique est consultable partout, possède des liens hypertextes et est en couleur.

Le bilan de l'année d'essai avec les deux versions :

Double travail pour la rédaction, puisque les logiciels ne sont pas les mêmes. Un problème de la mise à jour des mails des membres de l'AVEPS. Un même timing de parution avec une redondance des contenus.

Dancing classrooms

Voulez-vous développer le respect et l'estime de soi de vos élèves ? Le projet dancing classrooms est fait pour votre établissement.

Il s'agit d'aider les enfants à acquérir des compétences sociales comme le respect des autres et la confiance en soi, par le biais de la danse de salon. Cela développe également un sentiment d'appartenance, une culture commune et le bien vivre ensemble.

Ce projet a été mis en œuvre dans l'établissement mixte de Cossonay-Penthalaz durant les 2 dernières années et se poursuit. Chaque classe de 7ème bénéficie de 20 leçons permettant d'acquérir d'une manière ludique les 7 danses de salon enseigné. Swing, Tango, Fox-trot, Valse... sont apprises grâce à un support verbal permettant de se souvenir des mouvements.

Au début, le contact avec le partenaire est difficile et les élèves se gênent, mais peu à peu ils prennent confiance et osent. Les danses se déroulent en rond permettant ainsi de changer constamment de partenaire. Les enfants apprennent à se comporter en gentleman et ladies. Ils se respectent, se regardent dans les yeux et se font confiance.

Parallèlement à l'apprentissage de la danse, des activités transversales permettent de découvrir l'origine et l'histoire de chaque danse, de verbaliser ses ressentis et émotions.

inalement, le projet se clôt par une fête durant laquelle les enfants sont fiers de montrer à leurs familles et amis ce qu'ils ont appris. Le résultat est époustouflant.

Séverin Perfetta



DIVERS (1/2)

Association 1,2,3 ... Soleil

Cette association a produit un documentaire sur la maltraitance des enfants.

Le titre : NON, CE N'EST PAS MOI, de François Berney

Ce film a été projeté en avant-première le 15 novembre au Capitol.

Vous pouvez le découvrir en streaming ou commander le DVD (www.association 123soleil.ch)

Un documentaire qui ne laisse pas indifférent, soyez-en certains.

Championnat Suisse Course d'Orientation

En date du 8 novembre 2015, j'ai eu la chance de pouvoir découvrir un petit bout du parcours des championnats suisses de course d'orientation par équipe, organisés par Lausanne – Jorat, sur mes terres d'adoption, à Froideville. Un de nos collègues, Serge Weber, a pris part à cette manifestation. Le temps était au beau fixe pour accueillir 268 participants, répartis en 22 catégories.

Merci à René Jotterand et à toute son équipe pour cette organisation en terre vaudoise.

laudine Dutoit

Le Centre Sportif

met à votre disposition sa piscine, patinoire, tennis, salle omnisport, fitness, centre nautique, salle de tir et en particulier son Restaurant-Lounge



Groupes ou individuels, n'hésitez pas à nous contacter pour une offre individualisée

Centre Sportif Vallée de Joux-1347 Le Sentier 02 | 845 | 17 76 www.centresportif.ch

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 (SUITE)

Le projet pour 2015-2016 : une nouvelle année d'essai avec une entité différente entre les deux versions. Les fondamentaux (l'éditorial, le comité et les concours) resteront d'actualité dans les deux versions, mais sur le numérique, il y aura la possibilité de faire un compte rendu rapide des journées cantonales avec photos et la promotion des évènements suivants, donc une parution calquée sur les dates des journées et selon la matière écrite transmise par les organisateursparticipants

Cette proposition pour une nouvelle année d'essai avec le papier édité quatre fois par année et une newsletter informatique développée est acceptée à l'unanimité.

Jérôme Kraittinger : Je ne comprends pas le travail à double du travail de rédaction, n'est-il pas effectué une seule fois ?

Magali Bovas : Le logiciel utilisé par l'imprimeur n'est pas compatible avec d'édition d'un pdf pour la version numérique. C'est assez complexe.

Pierre Olivier Brunner : Je confirme cette difficulté et félicite Magali pour son travail efficace et complet.

8. Lecteur le plus assidu de M. Choc et Miss Ola

La parole est donnée à Pierre-Olivier Brunner pour une présentation succincte et dynamique de ce chapitre, qu'il fait avec bien du plaisir, surtout à lire et admirer vos textes et photos.

Il donne de façon claire les réponses aux quatre énigmes. Il y a des nominés, mais personne n'a trouvé les 4 réponses justes.

Jérôme a réussi à trouver 2 bonnes réponses et est remercié par un mini lingot. Carole DuBois, Monique Dufour, John Guy-Pasche et François Brunner (absent) ont trouvé 3 bonnes réponses. Après le tirage au sort, Carole est désignée et recoit le kilo d'or.

Les personnes ayant participé sont remerciées par Pierre-Olivier Brunner. Un grand remerciement à lui et à l'année prochaine ...peut-être.

9. J&S: Michel Pirker Chef du secteur J+S Vaud (excusé, malade)

10. Elections

10.1 Election du Comité :

Nicole Bersier remercie le comité et présente le comité actuel et à renforcer :

Présidente : Claudine Dutoit

Vice-président : Jacques Rubattel

Promotion – publicité : Raphaël Roubaty

Secrétaire : Lori Bovard

Responsable technique : Anne Guignard

Rédactrice : Magali Bovas Caissier : Séverin Perfetta

Webmestre (externe au comité) : Anouk Nussbaum

10.2 Elections des Vérificateurs des comptes

- •Catherine Rouge passe 1er vérificatrice.
- Sybille Roch passe 2e vérificatrice.
- ·Sandrine Bardet devient suppléante qui officiera d'ici 2 ans.

10.3 Election du Bureau de l'assemblée

Nicole Bersier reste présidente, Marit Looten, secrétaire cesse son mandat. Il faut donc repourvoir le poste de vice-président et de secrétaire.

Jérôme Kraitiger se présente à la place de vice-président. Un secrétaire est recherché...

Claudine se permet de faire un petit discours à l'intention de la secrétaire partante et lui offre un superbe cadeau au nom du comité.

10.4 Renouvellement, élections et démissions des Délégués SPV et SER

Claudine remercie les délégués sortant : Serge Weber et Gianpalolo Patelli Nous devons donc mettre au concours 1 ou 2 postes de délégué SPV: Claudine présente brièvement à la fonction de délégué : être présent une séance par année. Jean- Marc Nicollier se présente et est remercié par applaudissement. Nicole Bersier remercie les délégués de l'AVEPS en fonction : Jean-Michel Bohren, Marianne Jaquemet, Anne-Lise Marguerat (SPV et SER), Jean-Marc Presset, Luc Vittoz, Olivier Grivel, Carlos Fidalgo et Annabelle Grandchamp pour leur engagement.

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 (SUITE)

Anouk : « Petit mot pour Nicolas Imhof: lors d'une soirée notre présidente a dû défendre notre profession et la gent féminine, dans une activité où la balle blanche fait de drôles d'effets. Afin d'éviter tous dangers physiques, elle dut enlever ses chaussures à talons. On ne peut envisager d'enseigner avec ce genre d'artifice aux pieds (voir le guide des mesures de sécurité). C'est avec un grand soulagement que l'incident n'eut aucune conséquence sur son physique. L'écharde a pu être enlevée aisément, mais cette opération a eu un certain contrecoup : l'habillement des jambes de la présidente n'a pas survécu. Voici donc la note de frais pour le nouvel investissement de sa garde-robe. Je te prie de t'acquitter de ce petit montant, afin qu'à la prochaine sortie, elle soit présentable. »

Nicole Bersier remercie l'assemblée pour son écoute et sa participation, puis nous souhaite une excellente journée et fin d'année 2015.

L'assemblée générale est levée à 12h15.



12.3 AG 2016

Le 5 novembre au Sentier, Vallée de Joux, Carole Du Bois

12.4 AG 2017

Le 4 novembre à Clarens, Jérôme Krailiger

13. Propositions individuelles et divers

Marco Astolfi: Comme jeune retraité, je me dois de faire un discours. Mon parcours est particulier et je tiens à remercier les personnes qui m'ont côtoyé durant ma formation et durant mes diverses places professionnelles. L'Institut est un gros bateau et qui me tient à cœur, avec actuellement 600 élèves. GuyJohn Pasche: il y a un « parent pauvre » des journées cantonales: le ski de fond, avec trop peu de participants. Cette journée a une tournure ludique et découverte, avec un ski cross, une course d'orientation par 2 et une initiation au biathlon, avec un fusil électronique, tout cela aux Mosses. Venez sur place, même avec peu d'élèves. Ce sera ma collègue qui prendra le relais de cette organisation.

Christophe Bottfield : A la dernière participation, il y avait 24 élèves, et ces activités étaient géniales.

Guy-John Pasche: Pour la prochaine organisation (la dernière pour moi) de formation de base J+S aux Mosses au mois de décembre et au Jura, qui sera une formation liée à la pédagogie, plus que pour des moniteurs de ski de fond de compétition. Dès l'année prochaine, ces cours de formation auront une approche plus compétitive.

Raphaël Roubaty: Une information intéressante pour les possesseurs du brevet de sauvetage et du J+S sport scolaire, il est possible d'obtenir le J+S natation. Luc Vittoz: Il suffit de photocopier les deux cartes : J+S et sauvetage, puis de les envoyer auprès de J+S du canton.

Claudine Dutoit: Dans le cadre du « miroir du sport », il y aura des conférences en 2016 sur le tennis, avec l'intervention de la presse vaudoise, de l'ASEP, de l'AVEPS, de l'ISSUL et de la partie académique de l'UNIL. Les informations supplémentaires suivront sur le site ou dans le Contact. En outre, j'ai signé, en tant que présidente, une convention avec le SEPS qui décrit le travail de la chef technique. Le canton de Vaud organise l'assemblée des délégués de l'ASEP le samedi 30 avril 2016.

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 (SUITE)

10.5 Renouvellement, élection et démissions des membres de la commission CADEV

Claudine remercie le membre sortant: Jean-Michel Bohren Nicole Bersier remercie Jean-Michel Rohrbasser, Roméo Krattinger, Marc Wertz et Gilles Chardonnens tous les quatre continuant leur tâche.

Marc présente ce rôle qui consiste à aller une fois (2 heures) par année à la CADAEV pour dire ce qui nous intéresse concernant le matériel.

Guillaume Girod se présente, merci à lui.

11. Dossiers en cours :

11.1 Le diplôme fédéral 1

Nicole Bersier passe la parole à Claudine.

Voilà des mois que l'on se bat contre des moulins à vent pour la validation du diplôme fédéral I, et on a été débouté. La décision a été prise avec la SPV, de ne pas continuer. Elle donne la parole premièrement à Jean-Marc Besançon pour un résumé de cette situation, puis ensuite à Marc pour la mise en route d'une deuxième phase.

Jean-Marc Besençon précise que sa situation auprès du tribunal est terminée, avec le gain de faire une passerelle, pour être « mastérisé ». Concernant les procédures et résultats, à la suite des deux séances au TRIPAC : il résulte du fait qu'ils ne sont pas compétents de prendre une décision concernant la formation du diplôme fédéral et de l'école normale, sans recours possible. Par la suite, les collègues ont trouvé une faille : il s'agit d'une offre de la HEP signée par Cyril Petitpierre: en 2010, lors du passage en système DEFCO, les enseignants en branche spécialisée sans Master HEP, ont une équivalence de 120 crédits pour leur diplôme en enseignement spécialisé. La HEP accorde 120 crédits au brevet d'instituteur de l'Ecole Normale, soit un total de 240 crédits. Pour eux, il manque 60 Crédits pour une équivalence Master (300 Crédits). Il leur a été accordé 30 crédits pour expérience professionnelle (si 5 ans de pratique professionnelle comme instituteur avec un certificat de travail), accompagné d'une lettre et de Frs. 100 pour les divers frais. Jean-Marc nous lit cette lettre envoyée par la HEP en mars 2010.

Suite à cette lettre, une séance avec l'avocat et Claudine Dubois a eu lieu.

La chambre de recours refuse la procédure, puisqu'il s'agit d'une contestation d'un élément du dossier et non pas d'un nouvel élément. Il faut donc mettre en avant une inégalité de traitement .puisque la HEP doit valider notre formation EN non pas à 94 crédits, mais à la valeur « standardisée » de 120 crédits. Jean-Marc s'arrête à ce stade, mais espère une suite auprès des autres membres concernés. L'argent sur le compte créé pour aider financièrement le projet judiciaire sera retourné auprès des donateurs, puisqu'il n'a pas été utilisé. Jean-Marc tient à remercier chaleureusement tous les membres et collègues qui l'ont soutenu dans cette démarche ceux et celles qui ont trouvé la faille et particulièrement Messieurs les « témoins » Raymond Brond et Marcel Favre.

Marc Dépraz et l'assemblée remercient Jean-Marc pour son courage durant cette période, puisqu'il était sur le devant de la scène. Pour prendre un exemple de cette inégalité de traitement, Marc peut parler de son expérience personnelle. Un de ses collègues et lui-même ont fait les mêmes cours de formation, mais ce collègue est maître généraliste, et les crédits reconnus sont évalués à 94 Crédits et pour Marc, devenu maître spécialiste, le crédit est de 120.

Pour la suite, il est important que l'AVEPS, le comité et l'assemblée, continue le combat, pour obtenir une explication concernant cette différence incohérente sur la décision de la HEP.

Mis en vote de cette proposition

Acceptation de continuer notre traction envers la HEP.

Avis contraire: 1

Gianpaolo Patelli: C'est un plaidoyer pour une formation perpétuelle durant sa vie professionnelle. Il a fait une formation supplémentaire, mais je reconnais le droit à l'égalité, mais suite à ma position, je ne souhaite pas soutenir cette étape.

...: Il est essentiel de se former, mais cette proposition n'existait pas en 2008. Il ne m'était pas possible de continuer à ce moment.

Marc Dépraz : La HEP propose une formation de 26 Crédits, donc ils sont au courant de cette différence

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 (SUITE)

Ainsi que les organisateurs des journées cantonales des MEP :

- Delphine Troesch pour le volley ;
- · Claudine Dutoit pour le golf;
- Carlos Fidalgo pour le unihockey;
- Marianne Jaquemet pour le beach-volley (avec deux équipes inscrites, dont une seule s'est déplacée!);
- Patrick Badoux pour le camp de Zermatt.

Christophe Bottfield remercie les personnes actives lors de ces journées et a pu remarquer le plaisir évident des élèves.

Patrick Badoux : Il y a toujours une semaine extraordinaire de ski à Zermatt, qui est ouvert aussi auprès des autres collègues et amis. La nouveauté est que cette semaine est reconnue comme CP auprès de JS.

12.2 Journées suisses : Raoul Vuffray

Il y a eu des résultats intéressants pour les vaudois à Lucerne. En athlétisme, les neuf équipes ont obtenu des places honorables de la 4e à la 21e place. En course d'orientation, les suisse allemands sont excellents, donc rien à ajouter. Pour un bref historique de la participation vaudoise : on augmente la participation chaque année.

La prochaine journée suisse du sport scolaire aura lieu le 1er juin 2016, avec 16 disciplines. Le SEPS paie tous les frais des élèves. L'âge maximal du participant est de 17 ans. Il doit fournir une attestation de la fréquentation de l'école, des documents d'identité, et pour les sports d'équipes, les joueurs ne peuvent pas jouer au sein de la même équipe de championnat. Les structures sport-étude ne pourront pas participer dans leur discipline. Pour les jeux, il faut annoncer les licenciés.

Les sports avec journée cantonale, cette dernière et les résultats font œuvre de sélection. Concernant les autres sports, les inscriptions se font auprès du SEPS. Les certificats des examens scolaires commencent le 2 juin dans certains établissements, donc le choix de la participation est difficile pour les élèves de 11e année Harmos.

En 2017, les journées suisses auront lieu à Fribourg (à confirmer).

Nicolas Imhof: Si dans la partie DEGEO pour l'établissement concerné il y a un « trop-plein » de subvention, le financement de formation pourra être fait. Mais cela reste encore à étudier.

Luc Vittoz : L'extrait particulier du casier judiciaire n'est valable que durant 3 mois pour les moniteurs !

Marianne : Dans notre établissement, les secrétaires et le directeur vont établir un formulaire avec la double comptabilité.

Christophe Bottfield: Ce travail, je l'ai fait sur un programme EXCEL, mis en place pour test, dans trois établissements. Pour que ce formulaire type soit accrédité par tous, il faut que les différentes instances l'acceptent. Dans un camp polysportif et un camp de ski, la comptabilité n'est pas identique, puisque dans le camp poysportif, il faut 24 élèves pour le premier moniteur et le suivant 12 élèves et dans les camps de ski, dès le premier moniteur, il y a 12 élèves. Cela démontre la complexité de ce système.

Les questions et autres informations peuvent être trouvées sur le site de SEPS ou par mail auprès de ce système.

12. Informations

12.1Journées cantonales :

Anne Guignard prend la parole pour remercier les organisateurs présents des journées cantonales (organisation entre AG14 et AG15). Il n'est pas toujours évident de trouver des personnes pour les mettre en place. Elle remet aux intéressés, avec l'aide de Jacques, une bouteille à chaque personne présente.

- Jean-Pascal Gilliéron pour l'athlétisme ;
- Véronique Pelet pour la natation ;
- Vincent Mettraux pour le volley ;
- · Cédric Biolaz le ski de piste et le snowboard ;
- Guy-John Pasche pour le ski de fond ;
- Nicolas Cuny pour le foot en salle ;
- Florent Bron pour le foot ;
- · Raphaël Blanchard pour l'orientation ;
- · Alain Melly ou Jérôme Krailinger pour le mini volley ;
- Sven Rutishauser pour le unihockey.

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 (SUITE)

Jérôme Kraitinger: Je soutiens la démarche de l'AVEPS et j'essaie de faire venir des nouveaux collègues à l'AVEPS, mais il faut faire attention à renouveler les sujets des assemblées générales, et ne pas les décourager avec des sujets qui ne les concernent plus.

Nicolas Lanthemann: Etant les premiers dans la formation de Licence sport on a tout de même joué le jeu de soutien de reconnaissance de l'ancienne formation. Je soutiens aussi Jérôme, pour que l'association se projette en avant vers l'avenir, pour la formation des jeunes et non pas seulement de garder les éléments du passé dans leur AG.

.. : Les cours de formation proposés à la HEP sont d'une qualité médiocre et on n'en parle pas assez.

Luc Vittoz : En faisant partie du GRT, on a des contacts avec les autres cantons où la situation n'est pas le même. Un enseignant de sport issu de l'ISSUL n'a pas la même reconnaissance que les maitres masterisés. Dans le canton de Vaud, les personnes licenciées sport et langues, devaient avoir des heures dans les deux branches ou dans les langues pour bénéficier d'un salaire de spécialiste. S'il n'enseignait que le sport, il était salarié comme non-spécialiste. Par la suite, les maîtres issus de l'ISSUL, sont reconnus comme des vrais Masterisés sur le canton de Vaud. La formation et sa problématique ne sont pas totalement à jour, avec une problématique générationnelle et de personnes. Claudine ajoute que de tels soucis nous concernent doivent être suivis par l'association.

11.2 Camps et subsides

La parole est donnée à Nicolas Imhof.

Il n'a pas pu obtenir toutes les réponses aux questions posées à ce sujet bien complexe. Durant les camps sportifs scolaires, il y a un subside de Frs.14.- par enfant par jour au maximum; à ne pas confondre avec le sport scolaire facultatif, ou des subsides des voyages d'étude. Pour ces Frs.14.- il y a Frs.7.60 offert par J+S de Macolin, puis Frs.4.20 par la FFFSV, puis Frs.2.20 par le SEPS. Une commission de la DEGEO a décidé, selon la nouvelle loi, qu'il y a séparation entre ce qui est payé par les Communes et ce qui l'est par la DEGEO. Il faut donc que la subvention J+S soit versée à la DEGEO puis à l'établissement directement pour payer les moniteurs formés qui vont dans les camps sportifs scolaires.

Puis les autres subventions seront versées directement aux Communes, qui paieront les autres frais, c'est-à-dire les accompagnants non formés, le logement, la nourriture, le transport et plus. Un formulaire d'explication a été envoyé auprès des établissements. Il y a des camps sportifs sans J +S, qui ne bénéficient que de Frs.3.- versées aux communes, d'autres qui sont mixtes, qui ont quelques élèves (nombre, âge,...) qui correspondent au cadre J+S et qui sont subventionnés partiellement par J+S. La décision 134 estime que la contribution des parents ne doit pas excéder Frs 60.- . Le problème qui se pose nous concernant est de définir quelles sont les personnes formées. Dans cette catégorie, on peut estimer que sont les maîtres de sport le sont, que les moniteurs J+S aussi. A voir pour les autres.

Kim Egger : Un courrier a été envoyé en y mentionnant une liste (pas encore complète), qui n'a pas eu de retour.

Nicolas Imhof: Il reste encore des éléments flous. Dans la lettre, il est fait mention d'une seule tarification cantonale unifiée pour la rétribution des accompagnants. Mais ce sujet est en cours d'étude. Un extrait du casier judiciaire sera obligatoire pour les accompagnants, mais cette application est en suspens. Tous les documents devront être accompagnés d'un formulaire établi par le département, mais cela n'est pas encore effectif. Une des difficultés sera d'établir deux comptabilités, puisque les comptes devront séparer très clairement ce qui est du domaine des communes et des établissements scolaires. La problématique sera évidente en cas de bénéfice ou de déficit. Le coach J+S s'occupe des annonces des camps et doit obtenir soit une décharge, s'il ne garde pas les subsides J+S liés au coach, soit recevoir les sommes prévues par J+S. Il y a de grandes disparités organisationnelles dans chaque établissement scolaire, un manque de compréhension du système et des flux financiers internes de la DEGEO. L'Etat doit payer les frais des gens formés et comptait sur les subsides de J+S. Il y a une crainte qu'il y ait une démotivation des ES vis-à-vis de J+S, puisque la DEGEO paiera les frais d'accompagnants avec ou sans J+S. Il y a plus de 700 camps scolaires sur le canton et il faut pouvoir les garder. La situation est très complexe et encore à l'étude.

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 (SUITE)

La discussion au sujet des subventions des camps est ouverte.

Jérome Kraitinger : Selon la nouvelle directive, il ne faut pas demander plus de Frs. 60.- par jour par enfant au parent, donc pour 5 jours de camp : Frs.300.- . Dans une lettre, il était mentionné que l'apport des parents ne devait pas être plus de la moitié de ce que la commune versait.

Christophe Bottfield : Un article dans la décision 134 est la seule qui est indiquée.

Raphael Blanchard : J'ai aussi entendu que les parents peuvent payer le maximum de 30 % de la somme totale .

Pierre Meylan: On parle des camps et de la formation des jeunes avec des personnes compétentes. Dans notre établissement à Oron, la commune a reçu un subside du canton de Frs. 26'000.- pour les activités des sports du printemps. On nous demande de faire une double comptabilité sans nous donner les outils pour y arriver, ce n'était pas évident et cela demande un double temps de travail par le chef de file ou le coach pour la comptabilité de chaque camp. Il y a une bonne rentabilité.

Alain Mehli : En comparaison avec l'année précédente, quelle différence de subside J+S direct avez-vous obtenu ?

Pierre Meylan : Les comptabilités des communes sont aussi plus complexes. On ne connait pas réellement la totalité des subsides que les communes vont recevoir.

Luc Vittoz : Comment subventionner les moniteurs pour leur formation ou cours de perfectionnement ? On attend encore les réponses.

VISTAWELL SPORT + BALANCE

Votre partenaire pour tout ce qui concerne l'équilibre et la coordination en milieu scolaire

VISTAWELL SA Rue du Lac 40 2014 Bôle 032 841 42 52 www.vistawell.ch office@vistawell.ch



Exclusivités à prix préférentiels comme Kin-Ball[®], Slackline[®], Mobilo[®] etc.